

QUELQUES APPRECIATIONS SUR LA PAUVRETE EN ALGERIE

Ait-Ziane Kamel & Amimi Houria

Centre Universitaire Mustapha Stambouli de Mascara.

Kaitziane@yahoo.fr

INTRODUCTION

Phénomène ancien, la pauvreté en Algérie a soudainement suscité l'intérêt des chercheurs, des médias nationaux et internationaux, hommes politiques et gouvernements ces dernières années. La conférence nationale organisée en octobre 2000 pour lutter contre la pauvreté en Algérie montre, d'une part le regain d'intérêt pour ce phénomène, et d'autre part l'échec patent de la gestion des affaires sociales du pays. Le danger qui touchait désormais les fameuses classes moyennes, symbole des réformes économiques, est cependant le seul fait nouveau capable d'expliquer cette attention « sociale ». En effet, la crise que traverse, notre pays depuis 1988, n'a en réalité fait qu'aggraver la précarité dans laquelle vit aujourd'hui la majorité de la population, à l'exception d'une mince couche de dirigeants et « d'hommes d'affaires influents ».

Bien que l'appauvrissement n'épargne aucune catégorie sociale, ce sont les familles nombreuses, les personnes âgées, les enfants et les chômeurs qui comptent parmi les personnes les plus exposés au risque de pauvreté. Leur chute dans la pauvreté est accélérée par la dislocation du système de redistribution de la richesse nationale et de protection sociale.

Néanmoins, et c'est un élément essentiel dans l'appréhension du phénomène de la pauvreté en Algérie, il n'y a pas de ligne de partage précise et stable entre les catégories sociales exposées et celles qui seraient plus à l'abri de la paupérisation. Ce serait fausser la « réalité sociale » que de dresser le portrait des « pauvres », d'en faire une catégorie affectée ayant des caractéristiques communes. Hormis pour une minorité d'individus, la pauvreté n'est pas un état de fait pour la majorité des Algériens qui en font l'expérience, mais un processus de déstabilisation, une vie marquée par l'incertitude du lendemain. Aujourd'hui en Algérie, aucune situation n'est à jamais acquise. Les travailleurs, avec ou sans emploi fixe, sont de ce fait loin d'être épargnés. Ils représentent même la majorité des pauvres, au sens large que nous attribuons à ce terme, à l'issue de notre effort pour cerner la réalité sociale de la pauvreté vécue.

Au delà de l'évaluation officielle du phénomène de la pauvreté dans notre pays, cette réflexion entend mettre en évidence la réalité de la pauvreté dans toutes ses dimensions, à la fois historiques (appréciation de la nouveauté du phénomène), symbolique (en tant que construction médiatique, politique, scientifique et sociale), subjectives (la pauvreté telle qu'elle est ressentie et vécue) et objectives (l'expérience concrète de la pauvreté).

Ces différentes dimensions, à la fois complémentaires et antagonistes, dessinent un phénomène social brouillé et difficile à évaluer, mais dont il importe de préciser la configuration et de mettre à jour les mécanismes explicatifs éventuels.

1) LA PAUVRETE : UN PHENOMENE NOUVEAU ?

Sans complètement nier l'existence présente de la pauvreté, de nombreux hommes politiques et chercheurs en sciences sociales analysent ce phénomène, comme étant un héritage du passé, voué à s'atténuer avec l'avancée des réformes et la réussite de la « transition vers l'économie de marché ».

L'occultation partielle de la pauvreté par le pouvoir algérien à l'époque « socialiste » est avérée par l'absence de mesure statistique, ainsi que par le vocabulaire officiellement utilisé. Au mot signifiant « pauvreté » était en effet préférée une expression proposant l'idée de catégorie sociale « moins bien lotie ». Néanmoins, sans rendre le problème visible et public, le « pouvoir révolutionnaire Algérien » ne l'ignorait pas. La fixation d'un certain nombre de mesures sociales, durant cette période, témoigne de cette préoccupation. Les estimations, quelles qu'elles soient, doivent de toute façon être prises et considérées avec beaucoup de modération et de précaution, étant donné la grande difficulté à mesurer le niveau de vie réel des Algériens à l'époque, d'une part, et de l'absence totale d'une information fiable et nécessaire, à de telles investigations et études, d'autre part. Cependant, les Algériens, durant cette période, bénéficiaient de nombreux services sociaux gratuits ou à prix très modérés (médecine, éducation, logement, vacances etc.). Ceci étant dit, pendant, cette étape, une sorte d'Etat social, avec toutes ses imperfections et ses dysfonctionnements bureaucratiques, avait été mis en place en Algérie. Cet Etat avait, de plus, considérablement resserré l'éventail des inégalités sociales au travers des transferts sociaux et de la politique des salaires.

Peut-on dès lors se prononcer sur l'évolution quantitative de la pauvreté ? Pour répondre à une telle question, il importe d'effectuer une comparaison à partir des mêmes critères, chose presque impossible dans l'état actuel des choses, et ce vu l'indisponibilité de l'information nécessaire. Toutefois, nous pouvons seulement confirmer, que les réformes marquent incontestablement l'entrée dans une période nouvelle et durable d'appauvrissement de la majorité écrasante de la population.

Ainsi, le passage à l'économie de marché, entamé, timidement en 1980 à cause des pesanteurs politiques, puis accéléré en 1990 et 1994 (Plan d'Ajustement Structurel) a engendré une remise en cause des fonctions de base de la politique sociale menée pendant les années 1960 et 1970. C'est ainsi, que le niveau de vie des Algériens a baissé de plus de 75% en 10 ans et que le taux de chômage est passé de 8% en 1980 à 29,50% selon les statistiques obtenues par l'Office National des Statistiques (ONS), lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat en 1997. Ce taux est actuellement estimé à plus de 30% de la population active.¹

En plus, la libéralisation des prix de tous les produits (exception faite du lait, la farine boulangère et les produits maraîchers de saison), a fait, qu'ils sont à la parité égale à ceux du marché européen. Parallèlement à cela, le Salaire Garanti Minimum, vient juste d'être porté à 8000DA contre plus de 80 000 équivalant DA en France, l'on peut comprendre aisément que rares sont les ménages qui peuvent avoir accès au 142 produits de la nomenclature du Bureau International du Travail (BIT).

¹ R.Hammouche, Pour une réconciliation sociale, Jeune Indépendant, 30 Janvier 2000

Dans le secteur de l'enseignement (tous les cycles confondus), le taux de scolarisation est tombé à 82% en milieu urbain et à 64% en milieu rural, ce qui porte le taux d'analphabétisme à 45%².

Dans le secteur de la santé, si les moyens en infrastructures sont assez importants, la révision à la baisse des dépenses publiques et la mauvaise gestion a entraîné la réapparition de pathologie endémiques telles que la typhoïde, la tuberculose, le choléra, la galle etc.)

D'une manière générale, le nombre d'Algériens, qui vit au seuil de la pauvreté varie entre 12 millions de personnes et 16 millions de personnes sur une population globale de 30 millions. L'âge moyen de mariage est de 33 ans pour le sexe masculin et de 28 ans pour le sexe féminin³. Cette moyenne d'âge de mariage est le résultat négatif des conditions sociales contraignantes (logement, emploi, santé, cherté de la vie etc.).

Cependant, il est indéniable que la pauvreté préexistait aux réformes. Les mendiants, vagabonds et enfants de rues démentaient l'idéal du « système socialiste Algérien ». Ceci étant dit, il ne s'agit pas dans ce cas de figure, de tirer des conclusions exagérées quant à l'importance de la dissimulation partielle de la pauvreté par les « dirigeants socialistes » du pays. La pauvreté, telle que se présente aujourd'hui, constitue un fait social nouveau tant par son ampleur que par la diversité des populations touchées. La transition vers l'économie de marché, non seulement n'a pas amélioré les conditions des anciens pauvres, mais de plus, a fragilisé des catégories sociales habituellement considérées comme « protégées » des risques de pauvreté. (les catégories à haut niveau d'instruction, les travailleurs qualifiés etc.)

2) LA PAUVRETE EN REPRESENTATION.

La nouveauté de la pauvreté en Algérie, réside aussi dans la façon avec laquelle est représentée et conçue dans l'espace public. Alors que l'idéal démocratique a pris la place du système à parti unique dans le discours officiel et les représentations collectives, on déclare une plus grande transparence dans la gestion des affaires du pays en faisant toute la lumière sur les chiffres, désormais régulièrement calculés et publiés. Mais en regardant de plus près, la question de la pauvreté et des pauvres est – elle posée en des termes vraiment plus explicites et respectueux de la réalité quotidienne des populations ?.

Il apparaît en fait que la pauvreté, en tant que catégorie de représentation, continue à faire l'objet d'importants investissements politiques, idéologiques, médiatiques et scientifiques. Elle constitue un enjeu important dans les luttes de classements qui opposent différents groupes socio-politiques dans les représentations qu'ils entendent donner d'eux - mêmes et de la société algérienne. De la perception que se fait la population de l'étendue et de la configuration du phénomène de la pauvreté en Algérie, dépend dans une large mesure, son attitude à l'égard d'une « démocratisation et d'une transition » présentée comme incontournable. De l'estimation qu'on en fait découle, en partie, la justification ou le discrédit des dites réformes.

Essayons de voir et de décrire les différentes positions qui alimentent actuellement le débat sur la question .

² R. Hammouche, *Pour une réconciliation Sociale, Jeune Indépendant*, 30 Janvier 2000.

³ 3-Idem.

Un premier type de divergence porte sur l'évaluation de l'étendue du phénomène et en particulier sur les méthodes et les critères d'évaluation utilisés. En effet, et vu le problème crucial de l'information fiable et réelle de la situation sociale (manque d'enquête, faiblesse des institutions nationales, régionale et locales, manque d'encadrement qualifiés au niveau des structures sociales etc...), il est impossible dans l'état actuel des choses, de pouvoir porter un jugement objectif sur la question de la pauvreté dans notre pays. Ainsi, en optant pour le système libéral et la transition vers l'économie de marché, un certain consensus s'est instauré entre les chercheurs, les hommes politiques et les organisations internationales pour considérer que les instruments et les outils de mesure statistiques hérités du passé n'étaient plus adaptés à la nouvelle situation du pays. Ce jugement, en partie fondé sur des critiques

scientifiques, contenaient aussi des prises de positions politiques : tourner le dos au passé, arrimer le pays aux réformes de marché en essayant d'atténuer, si ce n'est la réalité de leurs coûts sociaux, du moins sa perception. Les réformes et la transition vers l'économie de marché ont eu un impact très néfaste sur le niveau de vie des différentes couches de la population et ont conduit à une plus grande paupérisation des populations. Cette réforme du système politique et économique du pays, n'a guère soulevé de protestation chez les chercheurs et la grande majorité de la classe politique algérienne, qui estimaient pour la plupart que l'aggravation et la détérioration des conditions de vie des citoyens ne durerait pas longtemps. Elles représentent une situation « normale », dû aux exigences de la transition. Comment expliquer cet accord tacite pour garder le silence sur la paupérisation généralisée de la plus grande majorité des populations algériennes ? Nous pouvons avancer quatre raisons fondamentales :

- un consensus sur la nécessité des réformes ;
- une forte pression politique et sociale ;
- une certaine méfiance envers le « peuple » ;
- une violence politique qui a caractérisé toute la période dite de réforme

Tout d'abord, les réformes dites « libérales » bénéficiaient à cette époque (à partir de 1988) d'un large soutien populaire, en partie orchestré par les pouvoirs publics et la majorité des autres formations politiques. La pauvreté, était alors :

- soit relégué au dernier plan des préoccupations des différents gouvernements qui se sont succédé depuis 1990 (la nécessité d'approfondir les réformes, la montée du terrorisme et la nécessité de mobiliser la société contre ce nouveau phénomène, nécessité d'achever les « institutions politiques etc.)
- soit considérée comme appelée à disparaître avec l'avancée et le succès des réformes ;
- soit légitimée, ou banalisée, au nom des indispensables réformes.

La voix de ceux qui se plaignent de s'appauvrir, de faire les frais des réformes, devait donc être ignorée, la pauvreté étant présentée comme un « mal » nécessaire, si ce n'est « normal » dans la conjoncture d'une « indispensable étape » de transition vers le libre marché.

Ce raisonnement repose, en effet, sur le principe de l'irresponsabilité d'un « peuple » incapable d'accepter les réformes d'un bien commun fixé par des dirigeants expérimentés et éclairés du pays et qu'il faut, par conséquent, ignorer au nom de la « mondialisation » et de

l'efficacité politique. Ce discours sacrificiel, déconstruit et critiqué par nombre de personnalités politiques et chercheurs universitaires, étend ses ramifications dans le « passé socialiste » du pays où il signifiait à la population d'atteindre patiemment « l'avenir radieux du socialisme spécifique algérien ». Mais, il ne se réduit pas pour autant à un reliquat du passé, puisqu'il acquiert une nouvelle légitimité à la faveur d'une « transition » donnant au discours officiel une aura démocratique où le « pouvoir » se présente et apparaît comme le dépositaire du bien du peuple, élu par ce même peuple et délégué par lui pour veiller à ses intérêts et réaliser ses ambitions et ses aspirations.

Ainsi, acceptée et légitimée par la communauté scientifique, l'approche officielle d'appréhension et de mesure de la pauvreté a eu pour effet, au moins jusqu'à la dernière contestation sociale de Kabylie et certaines régions de l'est du pays en Avril 2001, de diminuer la proportion de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale qui touche la grande majorité du peuple algérien. Ceci, nous amène à remettre en cause la fiabilité des statistiques et de l'information officielle et par voie de conséquence nombre officiel (Jusqu'à l'heure actuelle, le gouvernement lui-même ne dispose pas de données réelles reflétant les multiples dimensions de la pauvreté) de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. En quoi cette évolution statistique reflète-t-elle la réalité ? Il est frappant de constater que cette ignorance du nombre officiel de pauvres s'opère dans un contexte de baisse et de dégradation totale des conditions de vie de la grande majorité des populations. Par voie de conséquence, il est impossible de mettre en place une stratégie et une politique efficace de lutte et de réduction de ce phénomène, si les pouvoirs publics continuent de le négliger et de l'ignorer.

Ceci est dû au fait, que l'approfondissement et propagation de ce problème pourrait remettre en cause tous les chemins et les acquis accomplis dans le domaine des réformes et pourrait remettre en cause même la stabilité politique du pays, qui est d'ailleurs très fragile. Elle pourrait être aussi un frein pour le développement économique et social tant convoité et recherché ces dix dernières années.

En partie pour cette raison, beaucoup de chercheurs et universitaires ont commencé à s'investir dans le domaine de la pauvreté. L'objectif est l'étude et l'évaluation de l'ampleur de la question de la pauvreté en Algérie, ainsi que la mise en place de méthodes, de critères et d'instruments spécifiques d'évaluation de ce phénomène (le laboratoire de recherche sur la pauvreté créé depuis plus d'une année par la faculté des Sciences Économiques et de Sciences de Gestion de Tlemcen est un signe révélateur de la prise de conscience des chercheurs et des universitaires de l'ampleur et des dimensions alarmantes qu'a pris ce phénomène dans notre pays). Beaucoup de facteurs, liés à l'évolution socio-politique de notre pays, expliquent ce réinvestissement du thème de la pauvreté par les chercheurs et universitaires. D'une part le problème est mis en avant par un nombre important d'associations politiques et de syndicats autonomes. Ils présentent des estimations dépassant largement les chiffres officiels et dénoncent en même temps le scandale d'un État incapable d'assurer la « survie » de la majorité de la population.

D'autre part, la pauvreté est un phénomène, qui fait désormais peur et devient subjectivement intégrée par la plupart des individus.

Enfin, la pauvreté s'élargit à des couches sociales qui, théoriquement, étaient considérées, comme appelées à profiter des réformes, à savoir l'intelligentsia et les travailleurs qualifiés.

Toutefois, les remarques précédentes, nous conduisent à privilégier les approches les plus adaptées pour saisir le phénomène en creux, sans figer des processus caractérisés par leurs caractères mouvant et diffus. Parmi celle-ci, les enquêtes centrées sur les conditions de travail et de rémunération, semblent refléter la réalité telle qu'elle est vécue par la plus grande partie de la population. En effet, les diverses allocations sociales ne garantissant pas le minimum vital, quelle catégorie de la population algérienne peut aujourd'hui survivre sans avoir de travail ? Or, le travail ne met aucunement à l'abri de la pauvreté, au contraire, il soumet le travailleur au risque permanent de sombrer, au moins temporairement dans la pauvreté. Cette instabilité liée au travail, à la fois matérielle, sociale, professionnelle et psychologique, dessine le trait fondamental du phénomène de la pauvreté telle qu'elle est réellement vécue par la majorité de la population algérienne.

Contre l'approche par le caractère précaire et déstabilisant du travail et de ses revenus, certains évoquent souvent la sous-estimation des revenus individuels en raison de l'importance des revenus non déclarés issus de l'économie informelle (culture du potager, multi-activités, production domestique, vente dans les rues, activités des enfants scolarisés et non scolarisés et autres pratiques de « débrouille »).

Mais quelle est au juste la réalité de cette « débrouille » et de ses revenus informels ? Même s'il est pratiquement impossible d'évaluer et d'estimer les revenus issus du secteur informel, cependant, nous pensons, que cette « richesse non enregistrée » par les statistiques permet, grâce à une seconde ou à une troisième activité, à une partie des travailleurs et des chômeurs de survivre malgré la faiblesse de ses revenus. La prise en compte du secteur informel et des pratiques de « débrouille », loin de mettre en cause notre conception de la pauvreté en Algérie, vient donc, au contraire la conforter.

En effet, la « débrouille » est surtout faite d'un travail précaire et d'un salaire irrégulier. Telle est en tout cas la réalité vécue par les travailleurs et les chômeurs auprès desquels, nous avons effectué notre enquête. Dans la majeure partie des cas, la « débrouille » permet de ne pas sombrer dans le dénuement total et la misère. Mais, avant d'être source d'enrichissement ou de réalisation de soi, c'est un combat quotidien pour la survie.

L'activité complémentaire, ou secondaire, apporte-t-elle d'avantage de possibilités de réalisation de soi ? La majorité des travailleurs questionnée, hésite à quitter complètement leurs travaux « officiels », ce qui les priverait d'un statut certes précaire, mais au moins existant et donnant un droit formel à une certaine protection juridique et sociale. Et c'est aussi, paradoxalement, l'espoir d'une amélioration de leur situation dans leurs postes de travail en cas d'une conjoncture plus favorable qui les retient dans cette activité. Beaucoup, enfin, préfèrent garder un lien avec le travail généralement plus qualifié.

La dignité se retrouve-t-elle davantage lorsque l'activité « informelle » est exercée à plein temps ? Ce type de « débrouille » peut fournir à certains individus des possibilités d'émancipation, voire d'enrichissement. Il faut aussi souligner, que dans certains cas, ceux qui s'engagent dans ce type de « débrouille » parviennent à en tirer profit pour accroître la maîtrise de leur vie.

Que peut-on conclure de la « débrouille » au regard de la diversité de ses formes et de ceux qui y recourent ? Chaque individu vit en réalité cette expérience de façon singulière, selon son histoire, les attentes qu'il place dans le travail, les objectifs qu'il poursuit. Mais de façon plus générale, il apparaît qu'on ne peut ni valoriser à l'excès la « débrouille », ni la condamner absolument au regard de ce qu'elle apporte à ceux qui choisissent de tenter l'expérience. Elle permet déjà de

survivre, voire de vivre mieux. Surtout, elle procure à ceux qui s'y livrent le sentiment, recueilli dans nos entretiens, de « prendre leurs destin en mains ». La notion de « débrouille » représente donc, une manière de s'en sortir par leurs propres moyens, une manière de faire preuve de leurs capacités d'adaptation aux nouvelles conditions de vies.

Cependant, cette notion ne vaut, guère d'un point de vue analytique, en ce qu'elle renvoie à des comportements trop largement répandus chez tous ceux qui se retrouvent soumis à la nécessité de survivre et de s'adapter à la déstabilisation de leur situation. Et elle n'ajoute rien non plus au concept traditionnel de travail, car la « débrouille » est faite avant tout de travail. Le travail qu'elle désigne est un peu moins formel, mais le travail d'usine lui même devient de plus en plus informel. Retenons surtout, contre les visions idylliques de la « débrouille » qu'elle n'implique, par rapport au travail d'usine, ni moins d'efforts, ni moins de contraintes, ni moins de précarité et de risque de se retrouver du jour au lendemain démuné de tout. Ceci étant dit, la « débrouille » permet-elle la sortie de la pauvreté ? Il semble que l'appréciation doive se faire mesurée au vu de la relative faiblesse et de la précarité des revenus perçus par les plus désavantagés dans les rapports de force, soumis aux aléas de ce marché et de l'arbitraire des chefs de réseaux qui contrôlent la distribution des tâches et des rémunérations.

Notre approche entend justement analyser l'expérience subjective de la réalité de la pauvreté par les personnes concernées, expérience dominée par l'omniprésence d'un travail précaire, déstabilisant et peu, ou irrégulièrement, rémunérateur.

3) LA PERCEPTION DES PAUVRES.

La majorité des intellectuels tendaient à considérer les inégalités sociales entraînées par les réformes libérales, initiées par notre pays, comme étant justes, car traduisant les mérites des uns et des autres. Ceux qui souffraient des changements étaient perçus comme ayant vécu jusque-là aux crochets du système, grâce à des privilèges sans rapport avec leurs mérites. A l'inverse, ceux qui bénéficiaient des transformations devaient voir leurs compétences enfin reconnues (comme par exemple, l'intelligentsia dite créatrice, les ouvriers qualifiés, les techniciens et les ingénieurs).

L'appauvrissement des premiers et l'enrichissement des seconds étaient donc justifié. Une justification d'autant plus facilitée que nombre d'intellectuels manifestaient une forte méfiance à l'égard d'un « peuple » soupçonné d'inconséquence politique. Ainsi, ces derniers étaient soucieux de traquer et de dénoncer la persistance au sein du peuple de la mentalité « d'assistanat ». Mais cette méfiance s'estompa quelque peu avec le constat de la passivité politique du « peuple » et sa tolérance aux réformes. Un changement important intervint notamment après, que la mythique « classe moyenne » trouve de grandes difficultés pour maintenir leurs niveau de vie d'antan.

Les analystes et les Commentateurs firent alors preuve de plus d'humanité dans leurs appréciation de la pauvreté, un phénomène qui menaçait désormais les petits chef d'entreprises, les spécialistes qualifiés, certaines professions libérales, les intellectuels, les cadres supérieurs de l'état etc....

Le débat public semble centré autour des oppositions modération/ extrémisme, tempérance/revanchisme. Il est fait grief aux plus pauvres de ne pas avoir supporté avec suffisamment de patience leur appauvrissement, leur réticence au sacrifice ayant fait échouer les réformes. Quant aux pauvres qui ne manifestent pas collectivement leurs mécontentement, comment sont-ils perçus ? Une première catégorie de perception les représentent comme des individus incapables d'assumer l'individualité que leur confère la « transition vers l'économie de marché ». Ils sont alors stigmatisés pour leur incapacité à surmonter l'appauvrissement. Le discours le plus commun consiste à rendre les victimes elles-mêmes responsables de leurs

pauvreté, à mettre en doute leur volonté de s'en sortir, leur incapacité de saisir les occasions offertes par le marché, en un mot leur inadaptation aux réformes. Rien n'est plus socialement valorisé qu'un individu maîtrisant seul sa vie, se façonnant et s'enrichissant par ses seules forces et ses capacités. La reconnaissance de cette « nouvelle norme » est vérifiée par les différents entretiens et la façon dont la majorité des travailleurs se définissent subjectivement. Lorsque leur expérience de vie leur permet, c'est -à- dire, lorsque leur situation matérielle et professionnelle demeure relativement stable et assurée, ils mettent surtout en avant leur individualité et rejettent l'idée d'une quelconque appartenance sociale.

Ceux qui, à l'inverse, ne bénéficient pas de telles conditions et se sentent pas en mesure de satisfaire aux normes individualistes dominantes aujourd'hui - et ils forment la grande majorité - se déprécient. La présentation de soi devient alors un exercice d'auto - humiliation : « Je suis un travailleur qui ne s'appartient pas et qui est dépendant », « nous sommes des gens écrasés », « je ne suis rien » etc. Si, ainsi, une minorité des travailleurs satisfait à la norme sociale portée par l'idéologie libérale et se reconnaissent dans l'image d'un individu fier, autonome et sûr de lui, qu'en est-il de tous les autres qui vivent leur individualité comme un porte grand fardeau ? « Je sais bien que je devrais essayer de trouver un autre travail que celui-ci, où je ne suis pas bien payé. Mais à mon âge, qui va me prendre ». « C'est vrai qu'à la longue, on finira par ne plus supporter, ça ne durera pas éternellement. On ne peut pas s'accrocher comme ça à sa place, soulagé et honteux à la fois que l'autre ait été licencié et pas toi. Un jour, ça va éclater ». Ces travailleurs peuvent être rattachés à ce que R. Castel nomme l'individualisme « négatif »⁴ ou à ce que nous appellerons l'individualisme de la souffrance. Et, comme Castel, nous souhaitons éviter tout malentendu puisque ceux qui portent leur individualisme dans la souffrance ne sont pas forcément des nostalgiques du paternalisme et ne sont pas obligatoirement tentés par la subordination à des collectifs tutélaires. C'est au contraire leur individualisme qui passe par la dépendance et la soumission. Car ils sont en même temps sommés de construire leur individualité et défavorisés dans les conditions d'accès à l'autonomie individuelle, leur subjectivité étant écrasée par ces deux mouvements contraires et convergents.

Si la plupart des images attachées aux pauvres mettent en cause leur individualité, leur capacité ou leur irresponsabilité, certains autres les présentent comme des victimes. Les pauvres seraient victimes d'un nouveau système qui ne leur fait pas de place et les rejettent. Certains sociologues s'efforcent en effet de tracer des sous - catégories au sein de la catégorie, jugée « vaste » selon eux, de « pauvres ». C'est précisément la justification qu'ils donnent à la constitution de la catégorie d'« exclus », subdivision de celle des pauvres. Dans la perspective d'une analyse de la genèse du concept d'exclusion, aujourd'hui couramment admis en occident, mais qui a mis des années pour s'imposer dans l'espace médiatico - politique et scientifique, il est particulièrement intéressant d'observer le passage d'une catégorie à l'autre tel qu'il s'est effectué en Algérie.

Il faut d'abord souligner, que ce passage s'est effectué en temps extrêmement court et sur l'initiative évidente des sociologues. L'exclusion n'a donc pas encore éclipsé complètement la notion de la pauvreté et les mécanismes qui ont conduit à son apparition s'étalent encore en pleine lumière. La notion a été introduite par les chercheurs en sciences sociales sous l'influence non seulement de leurs collègues occidentaux, mais aussi des organisations internationales telles que l'ONU ou la Banque Mondiale. Elle est généralement investie d'un sens opératoire dans le sens où ses adeptes appellent au ciblage de la politique sociale en faveur des exclus.

Aussi, les pauvres, même qualifiés d'exclus, tendent-ils à être eux-mêmes pour responsables de leur situation, déchiffrée comme un échec ou comme résultat d'un manque de bonne volonté, presque d'un choix. Il peut s'agir d'une fainéantise, d'un goût trop marqué pour l'assistanat,

⁴ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995-p. 465

d'une réticence à assumer ses responsabilités, sa liberté. Les tenants de cette position, nombreux surtout dans les premières années des réformes, suivent une logique apparemment infaillible : les travailleurs algériens ne s'investissaient pas assez dans leur tâche, le système ne les y incitant pas, les réformes, par l'introduction du chômage et la différenciation des salaires, doivent conduire à responsabiliser les travailleurs et à contrarier leur tendance au moindre effort. Ceux qui n'ont pas changé de comportement à l'égard du travail n'ont que ce qu'ils méritent, ils s'appauvrissent. Les pauvres doivent leur état au fait, que non seulement ils ne travaillent pas assez, mais en plus se montrent inconséquents et affichent des revendications démesurées. Les chômeurs surtout sont mis en cause, accusés de paresse ou de parasitisme.

Une autre explication, voire justification, de l'exclusion résiderait dans l'inutilité qui caractérise de plus en plus des travailleurs avec le passage à l'économie de marché. Ceux-ci seraient « en trop ». Une offensive massive est menée par les dirigeants politiques et économiques pour imposer l'idée qu'il existerait des travailleurs inutiles et pour suggérer la nécessité de se débarrasser de leur poids inutiles pour l'entreprise, soit par des licenciements, soit par une sous-rémunération. Les sociologues reprennent le qualificatif et multiplient les enquêtes pour tenter de tracer le portrait de ces « travailleurs en trop ».

Ces images, dans une large mesure, sont émises par des groupes sociaux (dirigeants d'entreprise, gouvernants et intellectuels) qui, pour n'être pas considérés comme complètement légitimes par les travailleurs, n'en disposent pas moins d'un certain crédit au yeux de la population, en ce qui concerne sa capacité à déchiffrer le monde moderne et s'y adapter. Aussi, ces images exercent un indéniable effet d'imposition de sens sur la façon dont les travailleurs se représentent eux-mêmes. Elles érigent un univers symbolique bien éloigné de celui que fait apparaître à nos yeux d'observateur les pratiques et activités des travailleurs, marquées au contraire par un surtravail, accompagnée d'une sous-rémunération, une modération de leur consommation et une forte retenue à revendiquer de quelconques droits ou garanties. Toutes ces représentations publiques, diverses et déformantes, contribuent en fait à enlever aux « pauvres » la maîtrise de leurs images publiques. Elles agissent par des modes de dévalorisation, de négation existentielle et de brouillage. Cette dernière modalité domine puisque la catégorie de « pauvres » est investie d'une pluralité d'images souvent contradictoires les unes avec les autres, cette apparence symbolique autorisant à supposer l'existence d'une certaine lutte de classement du phénomène de pauvreté dans la réalité sociale de notre pays. Cette lutte laisse apparaître des dominants et des dominés, mais elle produit des images trop multiples, trop peu figées, pour que les « pauvres » puissent être considérés, et se considèrent eux-mêmes, comme définitivement classés d'un côté ou de l'autre de l'espace social. Cette relative fluidité et multiplicité dégage un étroit passage pour une émancipation des « pauvres » à l'égard des images qui leur sont accolées. Cette dernière thèse doit cependant être nuancée par la prise en charge des rapports sociaux concrets et les processus structurels nourrissant la construction sociale du phénomène de la pauvreté. Or, les projecteurs sont braqués sur le phénomène en lui-même et laissent dans l'ombre les mécanismes de la paupérisation. Cette sorte d'occultation renforce d'autant plus le poids des images symboliques attachées à la pauvreté et aux pauvres.

4) LA PAUVRETE VECUE : UNE PROLETARIANISATION MECONNUE.

Mais la pauvreté est-elle saisie par ceux qui la vivent ? A ce sujet, l'appréciation de situation matérielle découle directement du vécu des acteurs et n'est pas brouillée par les discours minimisant le phénomène de pauvreté ou niant son existence. Les travailleurs s'identifient eux-

mêmes spontanément et massivement à la catégorie de « pauvres », voire dans certains cas de « miséreux ». L'écrasante majorité des travailleurs que nous avons interrogés, particulièrement dans les entreprises en difficultés, perçoivent leur situation matérielle comme misérable. « Je vis tellement mal que je préfère ne pas y penser. Je ne veux pas en parler », « je me situe entre la pauvreté et la mendicité » ; « j'ai honte d'en parler » ; « je ne comprends pas, je travaille honnêtement, je ne vole pas, pourquoi dois-je supporter ça » ; « avec ce qu'on reçoit, on peut exister, mais vivre... » etc. Sous chaque parole pointe la honte de sa propre déchéance.

La pauvreté s'impose donc aux travailleurs comme une réalité vécue et incontestable. Cependant, cette lucidité des travailleurs dans l'appréciation de leur situation n'est pas exempte d'un certain aveuglement. La pauvreté est en effet ressentie comme un phénomène presque normal, banal à force d'être subi par tant de gens : « Chaque année, le niveau de vie des ceux qui vivent de leur salaires se dégrade » ; « je suis devenu pauvre, comme la majorité des gens qui travaillent dans cette unité de production ». Le spectacle de son appauvrissement suscite, de plus, un mécontentement, qui s'exprime davantage sur le mode de la honte et de l'indignité que sur celui de la révolte. Les images stigmatisantes affectées aux pauvres semblent par conséquent avoir été largement intériorisées.

Le sentiment d'inutilité apparaît très largement partagé par un grand nombre de travailleurs et se manifeste tout d'abord par un déni d'utilité de leur activité, quel que soit le véritable degré d'utilisation de leur force de travail. « Je suis quelqu'un d'inutile dans cette société », « personne n'a besoin de moi, si ce n'est ma famille » ; « j'ai peur de ce qui peut arriver, je ne suis pas confiant, ni en moi, ni en l'avenir » etc.

D'où provient un tel sentiment ? L'impression d'inutilité repose en fait beaucoup moins sur une moindre utilisation de leur force de travail (chômage) que sur l'irrégularité de cette utilisation, variable selon les fluctuations du marché (existence ou non de débouchés, solvables ou non, matières premières disponibles ou non, équipement en état de marche ou non etc.). L'expérience de travail de ceux qui se sentent inutiles se caractérise avant tout par l'instabilité et par ce qu'en Occident, il est souvent convenu d'appeler la flexibilité. L'instabilité fait référence aux changements constants dans la situation de travail ; dans le lieu de travail (Dans l'usine ou à l'extérieur, déplacement d'un poste à un autre etc.) ; dans la rémunération ; dans le temps de travail (passage relativement fréquents des périodes de congés forcé) etc.

Ces fluctuations laissent la voie ouverte à une analyse en termes d'ambivalence, personne n'étant jamais non plus complètement assuré de son travail ; personne n'étant jamais condamné à subir un travail déqualifiant et déclassant mais personne ne maîtrisant non plus pleinement les conditions de son travail. Néanmoins, les différents groupes sociaux, contrôlent inégalement cette instabilité. Les employeurs l'utilisent bien plus facilement à leurs profit, ce qui explique une subordination renforcée des employés à l'usage qui est fait de leur force de travail et ce traduit par un climat de peur et d'incertitude de chacun de sa situation. Ainsi, l'imprévisibilité de leur situation de travail restreint, plus qu'elle n'accroît, les possibilités pour les salariés de maîtriser leurs sort et les modalités de l'utilisation de leurs force de travail. La déstabilisation les fragilise plus qu'elle ne les libère.

Outre l'incidence d'une situation de travail déstabilisante et subjectivement fragilisante, un autre élément accentue encore le sentiment d'être exclu non seulement du travail, mais aussi de la société en général. Il s'agit de l'extrême degré d'atomisation de la société algérienne. Cette désagrégation sociale repose sur une dissolution des groupes sociaux et des identités collectives, sur une concurrence intense entre les individus pour la survie, l'emploi ou la réussite sociale, sur une perception largement brouillée d'autrui et des rapports intersubjectifs. Cette perception

dépend très largement de la situation sociale de l'individu ainsi que de sa propre appréciation de lui-même. Elle empire avec la précarité sociale, comme le montrent ces propos récoltés auprès d'ouvriers, mal payés et soumis au régime de travail des plus flexibles : « Chacun survit comme il peut, c'est chacun pour soi » ; « on s'isole, on s'isole de tout » ; « on vit au jour le jour ». Face à l'urgence et à la dégradation de la situation, ces ouvriers donnent l'impression de réagir en ordre dispersé, pressé par la peur et l'incertitude du lendemain. Ils cherchent avant tout à sauver leur place, ce qui semble impliquer l'acceptation du sacrifice de celle du voisin. Comment peut-on expliquer une telle division et un tel individualisme ? Tout d'abord, n'oublions pas ce que l'individualisation doit au système socialiste algérien. Mais cette tendance du passé est largement relayée et renforcée aujourd'hui par l'idéologie du marché, de la nécessaire concurrence, de la valorisation de l'individu.

L'individualisation renvoie aussi en grande partie à une « stratégie gouvernementale » de division des travailleurs, dans le but de dissimuler les oppositions verticales sous une multitude de divisions horizontales.

Ces sentiments d'exclusion, d'impuissance, d'incompétence, prospèrent aussi sur le terrain du politique. Beaucoup, parmi les plus précaires, se perçoivent comme inaptes à la participation politique et s'abstiennent de toute forme d'intervention, que ce soit le vote, les actions collectives de protestation ou même de simples prises de parole exprimant leurs revendications. La pauvreté et en particulier les images publiques attachées au phénomène, insufflent un sentiment d'incompétence qui lui-même alimente une auto-exclusion de la sphère politique : « Qu'est ce que ça changerait ? » « C'est inutile, de simple travailleurs n'ont aucune influence sur l'État. Faire grève, c'est peine perdue ». Ainsi, ces gens qui s'expriment de cette manière se sentent privés de tout pouvoir, même minimal, parce qu'ils intériorisent leur infériorité, non seulement politique mais aussi sociale. Ils se sentent trop faibles pour bousculer les rapports de forces qui les opposent aux dominants, et qu'ils jugent par trop déséquilibrés. Mieux vaut donc s'abstenir, sous peine, non seulement d'échouer mais aussi en plus de faire les frais de sa témérité.

5) LES MECANISMES DE LA PAUPERISATION.

La désobjectivation rend compte de la perception du phénomène de la pauvreté, mais fait aussi partie de sa réalité, en particulier parce qu'elle entretient les mécanismes de pauperisation en les rendant partiellement imperceptibles, méconnaissables. Aussi, nous revient-il, pour progresser dans l'explication du phénomène, mettre en relief et de remonter les mécanismes : économiques, politiques, sociaux et symboliques, producteurs de la pauvreté.

Il importe en premier lieu d'établir la faible teneur explicative de l'exclusion sociale. Lesdits « pauvres » ne sont pas exclus du système économique tel qu'il fonctionne aujourd'hui en Algérie, sous ses aspects formels et informels, c'est à dire selon une logique de désinvestissement et d'accaparement du capital par les dirigeants économiques. Elle constitue en revanche un phénomène plus marquant dans les espaces du politique et des rapports sociaux. Surtout, fondée ou non sur une expérience concrète, l'exclusion est fortement intériorisée par la majeure partie des travailleurs du fait qu'ils subissent une déstabilisation de leur situation de travail et une « précarisation » sociale. Elle structure de même largement les consciences des personnes qui sont le plus définitivement écartées de la sphère du travail, voire même du système de protection sociale (enfants des rues, chômeurs sans petits boulots, etc.). En ce sens l'exclusion comme une figure prégnante dans les représentations subjectives de toutes les catégories sociales touchées par la pauperisation. Mais sa validité empirique n'empêche pas cette notion d'être critiquable dans l'ordre de la théorie puisqu'elle dévie le regard du chercheur et de l'acteur des mécanismes structurels menant à l'exclusion.

Autant que l'exclusion, le libre marché et la démocratie, en tant qu'ils sont élevés en idéologie comptent parmi les mécanismes de la paupérisation. L'appauvrissement de la majeure partie de la société n'est pas un corollaire « naturel » de la libéralisation économique. Lesdits « pauvres » ne sont pas inadaptés au nouveau système économique et politique qui se met en place. Ils sont aussi érigés en victimes sacrificielles des nécessaires transformations. Celle-ci ne sont pas sans lien avec l'expansion de l'idéologie de la « démocratie de marché » dans un nombre croissant de pays, la propagation de la vision d'un monde qui se globalise autour des dynamiques de l'individualisation et de la « libération » des travailleurs et du capital des tutelles de tous ordres. Si cette idéologie recèle à la fois des potentialités émancipatrices et des risques de dérives autoritaires (comme c'est le cas de notre pays) et oppressives, elle accroît en tous cas le morcellement des groupes sociaux et justifie, voire valorise, les inégalités sociales, dans le grand mépris envers « l'égalitarisme » supposé des catégories sociales populaires. La spécificité de l'Algérie est liée aux proportions démesurées que prend dans ce pays la déconnexion, partout observable, entre la réalité sociale et la représentation symbolique de cette réalité, même si les deux dimensions ne sont évidemment pas complètement disjointes. Les transformations sociales, réelles par ailleurs, que connaît notre pays, sont en effet toutes référées au vocable de « transition », ou de « réformes ». L'emploi de ces notions, couramment utilisées par la société algérienne, laisse entendre, que cela soit ou non l'intention de ceux qui l'utilisent, que la voie de l'Algérie est plus encadrée, balisée, que celle d'autre pays, notamment occidentaux, pour lesquels on se contente de parler de transformations, d'évolution ou de mutations sociales. La transition implique un point de départ et un point d'arrivée qui ne sont ni l'un ni l'autre mis en débat parce qu'il importe de tourner le dos à l'un pour aller à l'autre. Le passé de « l'Algérie socialiste » n'est pas plus débattu publiquement que l'avenir décrit sous les traits de la « démocratie de marché ». La population se voit confisquer la maîtrise de son évolution et intériorise l'impératif des réformes au point de se départir de sa possibilité de choix et de s'en remettre aux dirigeants pour conduire la transition et la défendre contre les assauts du peuple. La figure du « peuple » est en effet imprégnée des caractéristiques attachées à la société « algérienne révolutionnaire », à savoir l'infantilisme politique, la culture anti-démocratique, le collectivisme, la tendance à l'assistanat etc.

Quant au système de protection sociale, il se désintègre sous l'effet de mécanismes semblables, relevant à la fois d'un manque de moyens financiers (dû en grande partie au non-paiement des cotisations dues par les entreprises), du désengagement de l'Etat et de l'impératif de détruire un système algérien décrié pour ses effets déresponsabilisants et infantilisants. Les salariés peuvent-ils compter sur l'aide de leur entreprise, lieu traditionnellement important de la protection sociale dans l'Algérie socialiste ? Ce soutien devient problématique avec l'impératif de la réduction des coûts qui conduit l'entreprise à se débarrasser de sa « fonction sociale ». Certes, cette tendance épargne les quelques entreprises rentables et paternalistes, mais celles-ci sont minoritaires.

Quant au gouvernement, il s'efforce, et essaye toujours de restreindre les dépenses sociales. Ainsi, les catégories sociales les plus démunies sont plus touchées par la désintégration progressive du système de protection sociale et, même confrontées à la maladie, au chômage, aux exigences de maternité, la vieillesse, elles sont obligées de continuer à travailler, dans des conditions plus souvent pénibles et précaires.

Toutefois, le contrôle étatique est quasiment absent. En Algérie, l'Etat ne joue en effet pas le rôle qui lui est imparti en démocratie, à savoir garantir la pérennité de la nation et des intérêts du plus grand nombre (dans les conditions actuelles de l'Algérie, il s'agit de la population massivement précarisée). Au contraire, qu'il intervienne ou qu'il se désengage, l'Etat algérien laisse la voie libre à la domination des dirigeants de l'économie sur les travailleurs, quand il

n'accentue pas la dissymétrie dans les rapports de force. De vastes pans du marché économique sont contrôlés à leur profit par de hauts dignitaires de l'Etat qui se comportent moins en régulateurs qu'en opérateurs du marché. Ainsi, c'est de l'Etat, et du secteur public ou budgétaire, qu'est parti la pratique de non-paiement des sommes dues aux salariés et administrés, autorisant de fait l'usage du même procédé pour les chefs d'entreprise, et entretient du même coup l'évasion fiscale. De plus l'Etat semble s'être retiré du marché de l'emploi, abandonné aux logiques « spontanées » de l'économie de marché.

COCLUSION

Sur la base de notre tentative d'analyse des multiples dimensions du phénomène de la pauvreté en Algérie, il ressort qu'il est impératif et indispensable d'établir un ensemble cohérent de règles et de réformes sociales, où, la lutte contre la pauvreté sera le centre de cette politique sociale. La mise en œuvre de cette politique sociale avec vigueur et rigueur, permettra d'établir la crédibilité générale des pouvoirs publics. Ce sera la garantie fondamentale de la réussite des réformes économiques en cours de réalisation. Dans ce cadre, il est indispensable de mener un large débat sur la politique sociale d'une manière générale, et la pauvreté d'une manière particulière avec tous les partenaires sociaux, et surtout mettre en place des mécanismes pour la prise en charge collective des problèmes sociaux des citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- APS, 1994 et 1996. L'économie, revue mensuelle, n°19 de nov.1994 & n°36 d'oct.1996.
- 2- C. Dejours, Souffrance en France, Paris, Seuil, 1998.
- 3- Chehrit K. Guide des indicateurs économiques et sociaux- Alger.
- 4 -Institut National de Travail. Préservation de l'emploi et élargissement de la couverture sociale des salariés : Textes et contexte. Document polycopié- Alger.
- 5- ONS. Données Statistiques, édition spéciale n°35.
- 6- R. Castel, les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.
- 7- R. Hammouche, Pour une réconciliation sociale, Jeune indépendant- 30 Janvier 2001.